

Edito : Ciel, mon avocat

Yves Encrenaz ; Président de l'APC



- Allo. Bonjour maître.
- Bonjour Président. On se rejoint directement à l'audition. Je serai accompagné d'un huissier de justice.

Ce n'est pas un mari cocu qui, accompagné de son avocat et d'un huissier, va constater un adultère.
Ce n'est pas non plus Aulas qui s'entretient avec son conseiller juridique.

C'est Un président de club de football amateur qui, avec toutes les raisons du monde, se déplace avec un avocat et un huissier pour un appel disciplinaire, un soir quelconque, dans le District du Rhône.

Ca a commencé il y a quelques matchs avec une affaire qui opposait RILLEUX au District du Rhône. Nous savons tous ce que cela a coûté au District et au club de Rilleux : prestations payantes à Lyon, Paris etc. Multipliez ceci par le nombre de fois que ces deux protagonistes s'étaient déplacés ici ou là... des €. ...
Ca continue avec le FC Point du Jour sans oublier toutes les affaires qui ont opposé quelques clubs au District et qui ont poussé à tort ou à raison les dirigeants concernés à engager un AVOCAT.

Nous pouvons être d'accord ou pas avec la démarche. Nous pouvons amputer les causes à qui on veut et ce que ce le District ou les Clubs. Mais nous devons très calmement nous poser pour nous interroger sur cette dérive procédurière qui fait du mal aux finances des deux parties pour in-fine aboutir à une seule certitude : les avocats se « gavent » sans que cela change quoi que ce soit à la face du monde.

Car en vérité quel est l'intérêt d'une délibération qui va avoir lieu après la fin d'un championnat ? RIEN.

Que changera t elle à la réalité des choses ? RIEN.

Supposons même que le club ait été conforté dans son appel en 2010 pour une affaire qui date de 2009. Toujours RIEN.

... Ou peut être si : l'amour propre d'un club certes. Mais le foot, notre foot amateur, n'y gagne rien.

Si nous pouvions donc nous poser un instant en laissant nos flingues à l'entrée du Saloon.

Si nous pouvions commander un café car le whisky est interdit à District City.

Si nous prenions un crayon pour noircir non pas l'image du foot amateur, mais une feuille de papier sur laquelle nous gribouillerions des mots, rien que des mots pour essayer de comprendre le pourquoi de cette dérive...

Nous pourrions, et j'en suis plus que certain, non pas seulement investir les indemnités des conseillers juridiques dans nos clubs, mais aider le foot amateur à avancer et surtout dans notre district.

J'entends déjà crier à la partialité de telle ou telle commission.

Oui, pourquoi ce ne serait pas vrai. Toute chose est perçue en double chez nous.

J'entends d'autres parler de l'accueil inhumain voire même insolent qui leur est réservé au District.

Oui. Pourquoi ce ne serait pas vrai.

D'autres encore parlent de favoritisme, de **discrimination** *, de « je m'enfoutisme ».

Tout ceci pourrait être vrai.

Mais la présence d'un avocat y changera t elle quelque chose ?

Non et ceci est vrai car l'expérience malheureuse de ces dernières années le prouve. Alors !

Alors posons-nous entre présidents, et discutons de ce qui ne va pas en recensant ce qui ne tourne pas rond chez nous pour essayer ensemble d'y remédier.

Je pense pour ma part que mon intervention tant que président de l'APC sera beaucoup plus pertinente et constructive que celle d'un AVOCAT. Mais tant que les présidents de club ne comprennent pas ou font semblant de ne pas comprendre que leur UNION sous la bannière APC donnera plus de poids pour non pas négocier (il ne s'agit pas de vente ou d'achat de tapis), mais de discuter en faisant remonter les dysfonctionnements recensés, pointés et constatés par des personnalités incontestables, rien ne changera. Et ce ne sont certainement pas les milliers d'euros ingurgités par les AVOCATS qui se sont déplacés au DISTRICT qui feront quelque chose.

Alors je propose que tout club qui s'est senti mal accueilli, mal jugé, mal reçu, discriminé par favoritisme ou par incompétence, fasse remonter ses doléances à l'APC qui fera :

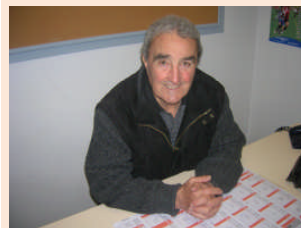
- Vérifier la véracité des incidents (nous ne contenterons pas des vues d'esprit).
- Travailler avec les présidents pour faire des propositions réelles et concrètes.
- Mettre fin à tout ce gâchis.

Ne perdons pas de vue que les gens sont tous bénévoles au District même si certains peuvent paraître parfois insolents, incompétents et/ou partiaux.

Et n'oublions surtout pas que notre football à nous, contrairement aux professionnels est un football amateur qui risque, à la longue, de perdre son âme en espérant que ce n'est pas déjà un peu tard.

*** Au sens courant, la discrimination est le fait de distinguer un groupe social des autres en fonction de caractères extrinsèques (fortune, éducation, lieu d'habitation, etc.) ou intrinsèques (sexe, origine ethnique, etc.) afin de pouvoir lui appliquer un traitement spécifique, en général négatif. Mais en télécommunications, la discrimination est une démodulation destinée à restituer un signal. Avec l'APC, nous allons ensemble tenter de restituer ce signal qui manque et qui génère tant d'incompréhension entre le District et les Présidents de Clubs.**

Je souhaite que l'APC devienne une vraie force d'opposition constructive et de conseil qui accompagne les présidents de clubs dans leurs difficultés quotidiennes. Bernard CAVALLAZIO



Apprendre à jouer tout en se faisant plaisir, tel est la devise de BERNARD CAVALLAZIO qui préside aux destinées de Caluire Sporting Club depuis 1993. Le président définit lui-même son club comme

club formateur de jeunes.

L'effectif de 500 joueurs et joueuses dont 250 en école de football labélisée, représente 15 équipes ; le fleuron étant les U13.

Les autres équipes de jeune allant de U15 à U 19, évoluent toutes en ligue Rhône-Alpes et leurs réserves sont au plus haut niveau du district du Rhône.

Une autre particularité de SC Caluire est aussi leur équipe féminine dont l'équipe fanion évolue en honneur de la Ligue Rhône Alpes.

Quant aux seniors masculins, l'équipe première évolue en promotion d'honneur régional et sa réserve en promotion d'excellence du district du Rhône.

La qualité des ateliers de ce club vient du fait que le président a à disposition 30 éducateurs tous diplômés et chaque entraînement par catégorie est encadré par plusieurs d'entre eux, le tout chapeauté par deux éducateurs à plein temps dont un exclusivement détaché pour superviser le football réduit.

APCNews : à long terme, y a-t-il de la place pour des jeunes formés au club ?

Bernard : *tous les joueurs et dirigeants qui appliquent l'éthique interne du club, en l'occurrence : solidarité et respect mutuel sont prioritaires lors du renouvellement des licences.*

Le président Bernard profite pour remercier les élus de la mairie qui sont toujours solidaires et qui font le maximum pour aider le club

APCNews : Quelle est votre perception de notre football ?

Bernard : *Une inquiétude croissante. J'ai l'impression que nous sommes en train de devenir des prestataires de service car malheureusement, de plus en plus de parents viennent pour leur enfant et de moins en moins pour le club.* Mario DI-REZZE



... apprendre à jouer tout en se faisant plaisir...





20, rue marteret
69100 Villeurbanne

lyonsportco@wanadoo.fr

04 78 89 64 12

www.lyonsportco.com



Vers un nouveau championnat ?

2010-2011 serait le démarrage d'un nouveau concept de championnat dont l'apothéose serait 2012.

Arsène Meyer, vice-président du District, annonçait *évolution, pas une révolution. Elle n'est pas sortie l'ensemble des championnats. Une trentaine de clubs aider dans leur organisation. Le District et la famille octobre. Cinq réunions d'informations sont à prévoir avant d'être soumis à l'assemblée générale du 19/06.*



à nos confrères de Foot 69 : « *Cette réforme est une du chapeau. Il fallait une réflexion globale sur de tous niveaux a travaillé dessus. Le but est de les du foot se sont déjà réunis à trois reprises depuis Le projet sera présenté au comité directeur le 10 juin*

Cette réforme tend plus particulièrement à répondre un championnat regroupant l'élite du football de notre district. Et ce dès 2011-2012 donnant ainsi satisfaction aux vœux des présidents de clubs.

aux exigences du football rhodanien en créant

La saison prochaine serait donc une saison de transition où se feraient certainement quelques ajustements car cette réforme vise aussi bien les seniors que les catégories jeunes.

Nous vous livrons la primauté de cette réforme souhaitée et attendues par les présidents, en attendant qu'elle soit exposée, discutée en vue d'être adoptée par le Comité Directeur de notre district.

Poule Elite 2011-2012

Les 4 premiers montent en PHR.
Les 4 derniers descendent en Excellence.

Ce qui va changer en 2010-2011

Excellence

2 poules.

Les 2 premiers de chaque poule montent en PHR.

Les 4 suivants montent en Elite.

Promotion d'Excellence

On passe de 4 à 3 poules.

D1

On passe de 6 à 5 poules

24 descentes contre 18 actuellement.

D2

On passe de 6 à 4 poules.

36 descentes contre 24 actuellement

D3 & D4

Pas de changement.

Catégories jeunes en 2010-2011

U19 : D2 supprimée.

U17 : D3 supprimée.

U15 : On passe de 6 à 4 poules en D2



Horaires 2010-2011

U15

Choisir entre le dimanche matin et le samedi devient possible.

Dimanche

8h30, 10h ou 10h30, au choix.

Samedi

Choix de 15h30 à 17h30 par tranches de 30 minutes.

Date ou d'horaire de programmation d'un match :

Actuellement

2 semaines sont nécessaires.

A l'avenir

Seule 1 semaine est nécessaire à condition d'avoir l'accord écrit de l'équipe adverse.

Création de trois zones

Zone verte

(Délai supérieur à 12 jours) : possibilité de modification sans l'accord de l'adversaire.

Zone orange

(Délai supérieur à 6 jours)

Accord écrit de l'adversaire nécessaire.

Zone rouge

(Délai inférieur à 6 jours)

Les deux équipes auront match perdu en cas d'arrangement.